

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°25  
Jeudi 6 octobre 2016

## Stades phénologiques :

### Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : fin de récolte.

Secteur III (moyen) : fin de récolte.

Secteur IV (tardif) : fin de récolte.

Secteur V (très tardif) : récolte à fin de récolte.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : [www.agrometeo.fr](http://www.agrometeo.fr) rubrique « Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

### *Drosophila suzukii* :

Cette drosophile est très polyphage : elle s'attaque préférentiellement à la cerise, la fraise, les petits fruits rouges..., mais aussi occasionnellement à l'abricot et à la vigne. Avec un gros potentiel multiplicateur (jusqu'à 13 générations par an), elle peut pondre dans des fruits qui ne sont pas encore arrivés à maturité. Si vous observez des symptômes suspects (perforations de baies avec présence d'asticots à l'intérieur, pourritures suspectes) contactez le Domaine Expérimental de la Tapy au 04 90 62 69 34.



mâle

© M. Hauser



femelle

**Observations** : le nombre de captures de *Drosophila suzukii* est en nette baisse depuis la semaine dernière. Il est à noter que les pièges contiennent de façon majoritaire des drosophiles communes.

A ce jour, aucune ponte de *drosophila suzukii* n'a été détectée.

**Piégeage** : nombre d'individus adultes de *Drosophila suzukii* capturés dans les pièges du réseau.

Localisation des pièges	Espèce/ Cépage	Piégeage du 16 au 22 sept.	Piégeage du 23 au 29 sept.	Piégeage du 30 sept au 6 octobre.
Apt (84)	Cerisier	27	17	7
La Motte d'Aigues (84)	Cerisier	6	11	X
Bonnieux (84)	Muscat H	7	24	16
Caseneuve (84)	Muscat H	9	23	4
Cucuron (84)	Muscat H	15	42	X
Gordes (84)	Muscat H	26	59	35
La Tapy (84)	Muscat H	164	321	
Modène (84)	Muscat H	20	60	17
Méthamis (84)	Muscat H	9	14	1
Beaumont du Vtx (84)	Muscat H	10	8	4

**Estimation du risque** : faible à nul.

## **Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)**

### **Communiqués**

Les communiqués des 13 et 21 septembre détaillant les foyers de flavescence dorée connus à ce jour en région PACA, validés par une analyse positive en laboratoire agréé, sont en ligne aux adresses suivantes :

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree> (site DRAAF PACA)

[http://www.agrometeo.fr/bsv/FDCommuniqu%C3%A9\\_SRAL\\_21septembre2016\\_avecphotos.pdf](http://www.agrometeo.fr/bsv/FDCommuniqu%C3%A9_SRAL_21septembre2016_avecphotos.pdf) (site CIRAME).

### **LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

### **COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoulch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.